



## DÉPLACEMENTS : DU TRÈS NOUVEAU À LA RENTRÉE

Le SMAGG et la Semitag\* ont mené il y a plusieurs mois, une étude de restructuration de l'offre de transports en commun sur les communes de Claix et de Seyssins. Celle-ci fait écho aux nombreuses demandes des élus locaux qui, au quotidien, entendent les besoins des Seyssinois.es et les défendent auprès de l'autorité organisatrice des mobilités lors notamment des commissions déplacements et réseau de la Métropole et du SMAGG.

Cette étude a ainsi révélé la nécessité de :

- faciliter les mobilités entre les grands pôles d'échange de la rive gauche du Drac que sont Fontaine Louis-Maisonnat, Seyssinet Hôtel-de-Ville, Seyssins Le Prisme et Claix Pont Rouge.

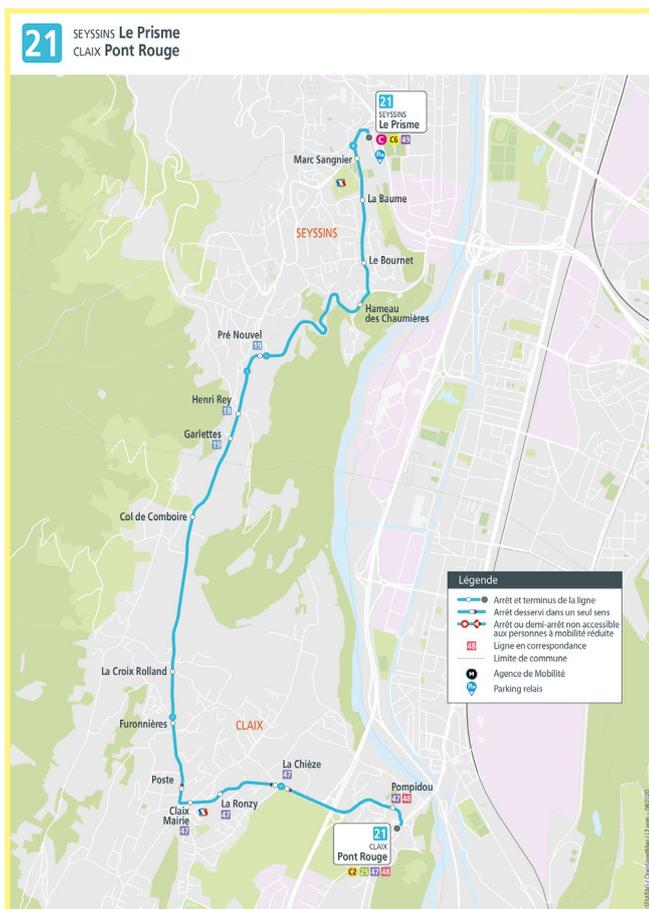
- accompagner le développement urbain et résidentiel en améliorant les itinéraires des lignes de proximité pour desservir des espaces comme Pré Nouvel.

Dès lundi 31 août, le nouveau réseau propose d'intervertir les lignes 21 et 49 sur une partie des leurs tracés, et d'accueillir la nouvelle ligne 19, pour améliorer fortement la desserte de Seyssins.

Découvrez ici tous les changements qui seront apportés sur notre commune.



©Grenoble-Alpes Métropole - Institut Pedrotti



### LA NOUVELLE LIGNE PROXIMO 21

Tracé : SEYSSINS « Le Prisme » > CLAIX « Pont Rouge »

**Fonctionnement : de 6h à 20h30 la semaine – de 7h à 20h30 le dimanche – passage toutes 12 minutes en heures de pointe du lundi au vendredi.**

- Des fréquences renforcées aux heures de pointe, passant de 15 à 12 minutes.
- Un itinéraire modifié avec un passage sur l'avenue Louis-Vicat et la rue Joseph-Moutin.
- Une ligne plus rapide pour le rabattement sur la ligne C du tramway.
- Une capacité d'accueil à bord augmentée de 60 à 90 places.
- À l'horizon 2021, une ligne équipée de bus propres au gaz naturel pour encore plus de respect de l'environnement.
- Des établissements scolaires, des équipements de loisirs et des espaces naturels desservis à proximité.



©Grenoble-Alpes Métropole - Christian Pedrotti

\* SMAGG : Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise. Administration qui finance, construit et organise les mobilités de la Métropole grenobloise.

SEMITAG : Société qui exploite le réseau des transports en commun. Elle détermine l'offre de transport et assure le service quotidien des transports en commun (bus et tramways).

**19** SASSENAGE L'Ovalie  
SEYSSINS Garlettes



**LA NOUVELLE LIGNE PROXIMO 19**

Tracé : SEYSSINS « Garlettes » > SASSENAGE « L'Ovalie »

**Fonctionnement : du lundi au samedi de 5h25 à 20h15 et le dimanche de 6h30 à 20h30 - passage toutes 15 minutes en heures de pointe.**

- Prolongation de Seyssinet-Pariset à Seyssins « Garlettes » nouveau terminus de la ligne.
- Accès simplifié à Seyssinet - « Hôtel-de-Ville » (C, C6, 20 et 5110) et Fontaine - « Louis-Maisonnat » (A, C6, 5110) et vers le lycée de secteur Aristide-Bergès.
- Une ligne connectée aux lignes 21 et 49.
- Création de l'arrêt « Ancienne Gare », avenue de la Poste, en direction du cimetière, aménagé et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- L'arrêt « L'Argoud » sera mis en accessibilité.
- L'arrêt « Garlettes » sera rebaptisé « Henri-Rey ».

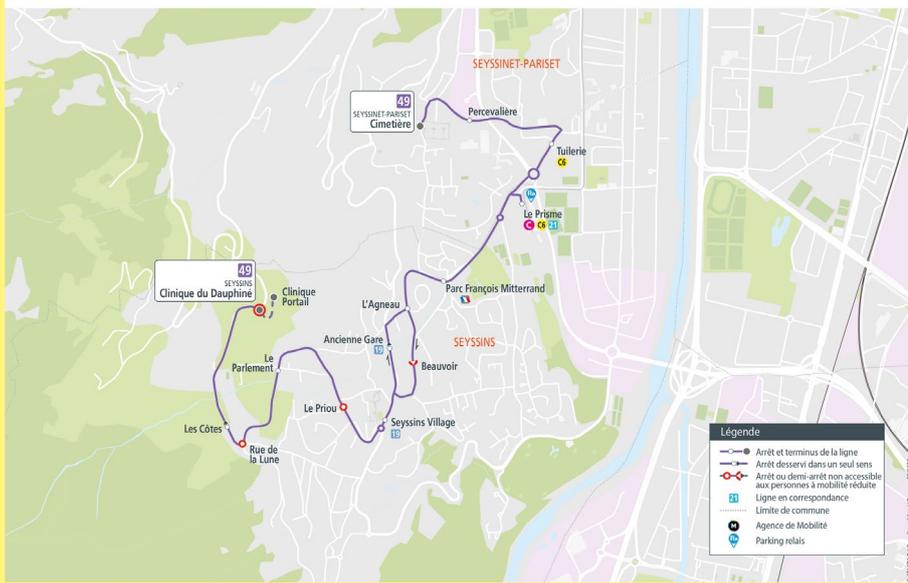
*N.B. : pour accompagner le déplacement des piétons, la commune a effectué des aménagements pour apaiser la circulation automobiles et sécuriser l'entrée de ville, avenue de Claix.*



**DE NOUVEAUX NOMS D'ARRÊTS DU BUS**

- └ L'arrêt « Place du Village » devient « Seyssins Village » (lignes 19 et 49)
- └ L'arrêt « Garlettes » devient « Henry-Rey » (lignes 19 et 21)
- └ L'arrêt « Cimetière des Garlettes » devient « Garlettes » (lignes 19-terminus et 21)

**49** SEYSSINS Clinique du Dauphiné  
SEYSSINET-PARISSET Cimetière



**LA NOUVELLE LIGNE PROXIMO 49**

Tracé : SEYSSINS « Clinique du Dauphiné » > SEYSSINET-PARISSET « Cimetière »

**Fonctionnement : du lundi au vendredi sans réservation, y compris pendant les vacances scolaires.**

- Le nouvel itinéraire empruntera l'avenue de Grenoble.
- Un accès plus rapide entre la Clinique du Dauphiné, Seyssins Village et Le Prisme.
- Une desserte plus régulière les samedis et dimanches.



**Attention : l'accès aux Nalettes se fera désormais par la ligne Proximo 21. Les riverains des Nalettes pourront dès la rentrée de septembre se reporter à l'arrêt « Hameau des Chaumettes » à 350 m. Ce changement permettra d'augmenter nettement la fréquence, passant de 25 minutes à 12 minutes en heures de pointe et de 26 à 83 services par jour.**



©Grenoble-Alpes Métropole



## LES TRAVAUX ENGAGÉS SUR LA COMMUNE

- Aménagements du terminus de la ligne 21 et création d'une zone de régulation sur le parking du cimetière des Garlettes à partir de 15 juillet pour une durée estimée de 3 semaines.
- Création de 2 quais bus arrêt « Le Priou » à partir du 30 juillet pour une durée estimée de 2 semaines.
- Aménagement et modification de plateaux surélevés sur la rue Joseph-Moutin à partir du 3 août pour une durée estimée de 4 semaines.
- Création d'un quai bus « Ancienne gare » à partir du 30 juillet pour une durée estimée d'1 semaine.
- Aménagement de 2 quais bus arrêt « Pré Nouvel » et restitution de places de parking à partir du 30 juillet pour une durée estimée de 4 semaines.
- Création de 2 quais bus arrêt « L'Argoud » à partir du 15 juillet pour une durée estimée à 2 semaines.
- Création d'un quai bus arrêt « Le Bournet » à partir du 15 juillet pour une durée estimée à 1 semaine.



### POUR ALLER PLUS LOIN

La Semitag, mettra en place au cours du mois d'août un dispositif d'informations pour les usagers. Une signalétique spécifique sera déployée, des informations disponibles aux arrêts de bus modifiés, et des documents distribués aux passagers des lignes. Aussi, sur le site [www.tag.fr](http://www.tag.fr) et sur [www.mobilites-m.fr](http://www.mobilites-m.fr), une page dédiée recensera toutes les modifications et nouveautés sur vos lignes de bus.

# TRAVAUX SUR LE PONT DE CATANE

**Dans le cadre du chantier d'aménagement de l'A480, le pont de Catane, reliant Grenoble à Seyssinet-Pariset, va faire l'objet de travaux qui modifieront temporairement vos conditions de circulation du 19 juillet à 20 h au 18 septembre 2020.**

Des travaux qui permettront la construction d'une nouvelle arche sous le pont par AREA et la reprise de joints d'étanchéité par Grenoble-Alpes Métropole. Le SMMAG réalisera également des travaux de modernisation de la ligne de tram C. Quels seront les changements prévus pendant cette période ?

#### Du 20 juillet à fin août :

- Coupure de la ligne C du tramway avec mise en place de bus relais reprenant le même itinéraire.
- Circulation possible sur le pont pour les bus relais, les cyclistes et les piétons.
- Circulation interdite aux automobilistes sur le pont avec mise en place d'itinéraire de déviation.

#### Du 1<sup>er</sup> au 18 septembre :

- Coupure de la ligne C du tramway avec la mise en place de bus relais reprenant le même itinéraire
- Circulation possible sur le pont pour les bus relais, les cyclistes et les piétons
- Circulation interdite aux automobilistes sur le pont dans le sens Seyssinet-Pariset > Grenoble
- Circulation automobile possible dans le sens Grenoble > Seyssinet-Pariset



©WZA



Pour accompagner les mobilités cycle pendant cette période, l'agence mobile Métrovélo proposera ses services (locations de vélos ou petites réparations sur votre métrovélo) et vous informera sur la pratique du vélo le 5 août de 9h à 11h, sur le parvis du terminus du tramway C (Pôle multimodal du Prisme).



Plus d'infos pendant la période de chantier sur [www.a480rondeau.fr](http://www.a480rondeau.fr) et sur le site [www.mobilites-m.fr](http://www.mobilites-m.fr)

Consciente des gênes occasionnées, la ville de Seyssins a demandé aux équipes de l'AREA, société en charge du chantier, de proposer des alternatives sécurisées pour les cycles et de procéder à la réouverture du pont aux automobilistes dès que possible afin d'éviter les reports de circulation sur notre commune.

**Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée du chantier et de vos conditions de déplacements sur le site Internet de la ville : [seyssins.fr](http://seyssins.fr)**

## APPEL À CANDIDATURE

La mairie de seyssins souhaite créer un groupe de travail extramunicipal sur les questions liées aux mobilités douces. Vous êtes intéressés par les projets d'aménagements cycles et piétons sur la commune ?

**Merci d'adresser avant le 15 septembre votre lettre de candidature** en présentant vos motivations, par courrier à monsieur le maire - Hôtel de Ville, Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins ou par mail à [courrier@mairie-seyssins.fr](mailto:courrier@mairie-seyssins.fr)



©Grenoble-Alpes Métropole

## RECHERCHE CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

L'association Cadres seniors bénévoles (CSB) recherche actuellement des dirigeants, cadres ou ingénieurs à la retraite pour mettre bénévolement leur expérience au service des PME de la région. Gestion de projets industriels, droit, finances, développement stratégique, qualité, marketing, ressources humaines..., des connaissances concrètes qui peuvent répondre aux divers types de problématiques rencontrées par les entreprises. L'association offre également une aide aux étudiants, aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi à travers un accompagnement personnalisé.

**Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ? Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible ?** Contactez l'association au 04 76 04 76 54 (Yves ROULET) ou par mail à [cadres.seniors.benevoles@gmail.com](mailto:cadres.seniors.benevoles@gmail.com)

**+ d'infos** [cadres-seniors.com](http://cadres-seniors.com)



## LA CHASSE AUX OEUFS EST OUVERTE !

Pour éviter la prolifération du moustique-tigre, la ville de Seyssins relance de juin à novembre une campagne de prévention et d'information auprès des Seyssinois. Un agent municipal muni d'une carte officielle est missionné pour donner conseils et bonnes pratiques, recenser les zones à risque et procéder à des mesures préventives. Les habitants sont invités à repérer et détruire systématiquement chaque site susceptible de permettre à l'aedes albopictus de se multiplier.

missionné pour donner conseils et bonnes pratiques, recenser les zones à risque et procéder à des mesures préventives. Les habitants sont invités à repérer et détruire systématiquement chaque site susceptible de permettre à l'aedes albopictus de se multiplier.

**Le mot d'ordre :** Pas d'eau, pas de moustique ! Couvrez, videz, protégez, surveillez, traitez.... L'eau ne doit pas stagner dans votre jardin.

> Pour signaler sa présence dans votre quartier : [seyssins-moustique@mairie-seyssins.fr](mailto:seyssins-moustique@mairie-seyssins.fr) et/ou [signalement-moustique.anses.fr](mailto:signalement-moustique.anses.fr)

## PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT

Située en bordure de massif forestier, la ville de Seyssins fait partie des communes soumises à l'obligation légale de débroussaillage. Avec un seul objectif : faciliter la lutte et la prévention contre les incendies de forêts. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires pour les parcelles et voies incluses dans les espaces boisés et toutes celles situées à moins de 200 m d'un espace boisé. En réduisant les combustibles végétaux, vous vous protégez ainsi que vos biens. Rappelons également que le brûlage des déchets verts est strictement interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune (arrêté préfectoral portant Règlement Sanitaire Départemental).

**+ d'infos** sur [seyssins.fr](http://seyssins.fr) et auprès du Service Environnement et Développement Durable au 04 76 70 39 00.

## EN BREF

### C'EST DANS LA BOITE !

Vous trouverez avec votre Info Seyssins + des mois de juillet et août, le dépliant relatif aux fermetures estivales de vos commerces et services de proximité ainsi que la plaquette de la nouvelle saison culturelle commune des villes de Seyssins et Seyssinet-Pariset.

**N.B. :** vous pourrez réserver vos places de spectacles jusqu'au 16 juillet, puis à partir du 1<sup>er</sup> septembre, soit directement à L'ilyade (32, rue de la Fauconnière, 38170 Seyssinet-Pariset), soit par mail à [billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr](mailto:billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr), ou par téléphone au 04 76 21 17 57.

**+ d'infos** sur [seyssins.fr](http://seyssins.fr)



### PRATIQUE !

Pour connaître le jour de collecte de vos déchets (poubelles grise, verte et marron), notamment la date de report en cas de jour férié, rendez-vous sur : [grenoblealpesmetropole.fr/263-jours-de-collecte.htm](http://grenoblealpesmetropole.fr/263-jours-de-collecte.htm)

**+ d'infos :** 0 800 50 00 27 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h)



©Grenoble-Alpes Métropole

# Agenda

Retrouvez le détail de ces rendez-vous sur

[seyssins.fr](http://seyssins.fr)



## Juillet

### CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 20 | 20H

Le Prisme  
Séance publique



## Septembre

### RENTREE SCOLAIRE MARDI 1<sup>er</sup>

Horaires de reprise en fonction des classes et établissements scolaires.

### SAISON CULTURELLE COMMUNE MARDI 1<sup>er</sup>

Réouverture de la billetterie.  
Ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h30  
L'ilyade - 32, rue de la Fauconnière  
Seyssinet-Pariset

### CONCERT JEUDI 24 | 20H30

L'ilyade - Seyssinet-Pariset  
THE BIG UKULÉLÉ SYNDICATE, "RÊVE GÉNÉRAL"

Participation libre sur réservation  
Infos et résa. : 04 76 21 17 57

### FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE SAMEDI 5 |

À PARTIR DE 13H  
Prisme - Espace Victor-Schœlcher

### TOUR DE FRANCE MARDI 15 |

Passage des coureurs du Tour de France dans votre commune. Toutes les informations dans votre prochain numéro d'Info Seyssins de la rentrée.



### THEATRE D'IMPRO SAMEDI 19 | 20H30

Espace Victor-Schœlcher  
LA RENTRÉE DU TIGRE !  
Par la compagnie du Tigre  
Participation libre

### LES BÉBÉS BOUQUINENT SAMEDI 26 | 10H

Bibliothèque Lucie-Aubrac  
Histoires animées, comptines et jeux de doigts pour les 0-5 ans et leurs amis sur le thème de la gourmandise.  
Inscription obligatoire au 04 76 21 48 47 ou à [bibliothèque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr](mailto:bibliothèque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr)



La ville de Seyssins vous souhaite un bel été



INFO SEYSSINS #18 | JUILLET-AOÛT 2020

Directeur de publication - Fabrice Hugelé / Mise en page, rédaction et photos - service communication de la ville de Seyssins - 04 76 70 39 16 ou [service.communication@mairie-seyssins.fr](mailto:service.communication@mairie-seyssins.fr) / Impression - Imprimerie Grafi - 116, avenue de la République - 38320 Bresson / Distribution - Ville de Seyssins / Tirage - 4 000 exemplaires /

